

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ***L'Etude d'avocats Vogt Reich Kuthy à Bienne confirme son bilinguisme pour la 2<sup>e</sup> fois***

***Biel/Bienne, le 21 février 2020. L'étude d'avocats biennoise Vogt Reich Kuthy obtient pour la deuxième fois le Label du bilinguisme. L'étude a rempli avec succès les différents critères d'évaluation et a obtenu la mention exemplaire pour sa pratique du bilinguisme.***

Portée par ses trois associés bilingues, Maîtres Vogt, Reich et Kuthy, l'étude est imprégnée d'un bilinguisme bien plus que fonctionnel. De par la composition de sa direction – une personne germanophone et deux francophones – et l'interchangeabilité de ses membres, le bilinguisme est une évidence qui se vit chaque jour à l'interne et à l'externe, de façon pragmatique et efficace.

L'obtention du Label du bilinguisme représente, en sus de la confirmation d'un bilinguisme vécu, une certification officialisant sa polyvalence et ses compétences linguistiques français-allemand sur la place biennoise, dans la région et dans le canton de Berne. En se soumettant à cette expertise, l'étude d'avocats Vogt Reich Kuthy a également souhaité confirmer son attachement aux deux langues officielles de la ville de Biel/Bienne et aux valeurs qui en découlent.

***Le Label mesure la qualité du bilinguisme à trois niveaux*** : services et communication externe, composition et compétences linguistiques du personnel, communication interne et culture linguistique de l'entreprise.

- En matière de ***services et de communication externe***, l'étude d'avocats VRK affiche une excellente image bilingue. Elle fournit un effort constant en faveur des deux langues officielles que sont le français et l'allemand.
- Au niveau de la ***composition et des compétences linguistiques du personnel***, la composition et les compétences linguistiques sont exceptionnellement bonnes. Le bilinguisme fonctionnel est garanti à 100 %.
- La ***qualité de communication à l'intérieur***, tout comme les outils et instruments de travail, sont encore une fois impeccables tant à l'écrit qu'à l'oral.

L'experte et le groupe d'évaluation ont en particulier souligné l'esprit bilingue qui règne au sein de l'étude d'avocats VRK. Ils remercient l'étude pour son respect du bilinguisme, mais également pour le maintien de ses efforts pour atteindre un bilinguisme remarquable.

**Etude Vogt Reich Kuthy**

*L'étude VRK, formée de trois associé-e-s, existe depuis 20 ans et pratique le droit « au plus près de l'humain », dans les domaines d'activité privilégiés que sont l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) et le droit de la famille. A cela s'ajoutent le droit pénal, le droit du travail et le droit du bail. Grâce aux trois avocats bilingues officiant dans l'étude, toutes ses activités sont proposées en français et en allemand à parts égales. L'étude se démarque de la concurrence en offrant à sa clientèle la possibilité d'intervenir dans les deux langues officielles de la ville de Biel/Bienne et du canton de Berne.*



*Créé en 2001, le Label est décerné par le Forum du bilinguisme à Biel/Bienne et a pour objectif de promouvoir le bilinguisme, dans sa propre région ainsi que dans d'autres régions linguistiques bilingues de Suisse, c'est-à-dire de favoriser l'intérêt et le respect mutuel entre les communautés de langues partenaires.*

**Informations complémentaires :**

*Maîtres Beatrice Vogt, Yves Reich, Brigitte Kuthy, associés de l'étude d'avocats VRK, 032 328 50 10  
Forum du bilinguisme, Virginie Borel, directrice, 078 661 89 75*